

CARTE BLANCHE

En réinventant l'industrie wallonne, les Pôles de compétitivité maintiennent le cap de la création d'activité et donc de l'emploi.

L'industrie est le moteur indispensable de la prospérité d'un pays ou d'une région. Elle crée de l'activité et des emplois, directement et indirectement, avec un impact multiplicateur dans le domaine des services. Les études l'ont montré, les pays dont la base industrielle est la plus forte sont actuellement ceux qui résistent le mieux aux crises. Réindustrialiser la Wallonie est donc l'objectif nécessaire et majeur de l'ensemble des forces économiques, sociales et politiques de notre région : une industrie réinventée, centrée sur l'innovation dans les secteurs les plus porteurs. Et pour assurer la croissance et affronter les immenses enjeux économiques et sociaux, il est essentiel que l'industrie que nous développons soit forte et fondée sur une recherche de pointe, en liaison étroite avec les universités, hautes écoles et les centres de recherche. Sous peine d'un appauvrissement généralisé et irrémédiable...

Les Pôles de compétitivité wallons¹ ont entrepris depuis leur création une véritable rénovation du tissu économique wallon : ils sont devenus l'axe central d'une politique industrielle wallonne de grande ampleur, avec des résultats en termes d'emplois, de créations de nouveaux produits et de services innovants, ainsi que des créations d'entreprises, la réalisation de nombreux contrats industriels et une présence très active sur les marchés et dans les réseaux internationaux.

Résultats pas toujours visibles, pas suffisamment tangibles ? Performances insuffisantes au regard des sommes privées et publiques investies ? Nous sommes convaincus que non et nous constatons clairement le contraire dans la réalité des entreprises membres des Pôles ! Nous observons par exemple que la croissance de l'emploi dans ces entreprises est deux fois plus importante que dans les PME du même secteur, que la croissance de la valeur ajoutée y est supérieure de 20% à celle de l'industrie en général. Le millier de membres et les plus de 200 projets de R&D (mais aussi d'investissement et de formation) ont notamment conduit à plus de 300 innovations (produits, services, processus) et au dépôt de plus de 150 brevets ! Ce sont des résultats qui comptent, mais il faut faire encore mieux !

Pour créer de l'emploi, il faut créer de l'activité et pour créer de l'activité, il faut gagner des parts de marché ... La réalisation de ces différentes étapes réclame tout un processus long et complexe qui ne découle pas automatiquement des résultats d'un projet de recherche : il faut encore mettre au point le produit ou le service, l'industrialiser, faire du marketing et déployer une force commerciale pour trouver des clients. Et la création et le maintien de l'emploi sont aussi et surtout la

¹ Créés en 2006 dans le cadre du Plan Marshall à l'initiative du Ministre de l'Economie, les 6 Pôles de compétitivité rassemblent grandes entreprises, PME, universités, hautes écoles et centres de recherche pour mettre en œuvre des projets principalement de recherche appliquée visant à soutenir et à créer de l'activité et de l'emploi dans des domaines neufs. Les Pôles ont aussi comme objectif de donner une visibilité internationale plus forte à notre industrie. Les Pôles couvrent actuellement tous les secteurs de l'activité économique dans lesquels on trouve les compétences, les infrastructures, les entreprises et les centres de recherches les mieux adaptés pour créer croissance, richesse et emplois.

conséquence d'une dynamique plus globale de l'entreprise dans laquelle interviennent également sa réputation, sa solidité, sa visibilité, sa capacité à mobiliser des réseaux et à en tirer parti. Ce sont tous ces éléments qui constituent un capital confiance pour leurs clients présents et futurs. Et c'est ce à quoi les Pôles contribuent très largement.

Nous le voyons tous les jours dans nos entreprises et dans nos laboratoires, une nouvelle révolution industrielle est en cours : elle décroïssonne les secteurs et les organisations et elle modifie fondamentalement notre manière de concevoir la recherche, de mettre en œuvre la production, d'appréhender les marchés et d'affronter la concurrence mondiale. Nous sommes aussi conscients qu'il faut désormais anticiper davantage, voir plus loin, être plus innovants et plus agiles, ... Ce n'est plus une question de choix ou de priorité, c'est devenu une exigence vitale qui met en jeu la stabilité et l'existence même de nos économies et aussi de nos démocraties européennes.

Dans un contexte où les entreprises wallonnes envisagent une nette progression de leurs activités au cours des 6 prochains mois, nous tenons à souligner le rôle des Pôles de compétitivité dans l'amélioration de cette dynamique globale. Il est indéniable que, grâce aux Pôles, notre position concurrentielle s'est trouvée renforcée en Belgique et sur les marchés internationaux. Nous sommes convaincus que chacun de nos emplois industriels, conservés ou créés, doit quelque chose à l'action des Pôles de compétitivité, de manière directe ou indirecte.

Les entreprises wallonnes ont besoin d'un tel outil pour relever les défis d'une économie mondiale de plus en plus concurrentielle. Pour nous, entreprises, universités, hautes écoles et centres de recherche membres des Pôles, ceux-ci nous paraissent jusqu'à présent être une réussite, non seulement pour chacune de nos entreprises individuellement, mais aussi pour l'avenir de la Wallonie sur le chemin de cette nécessaire réindustrialisation. Nous sommes convaincus qu'il faut consolider et amplifier cette politique, et garder le cap de la création d'activités et donc d'emplois.

*Louis AMORY, Muriel BAUGNÉE, Umberto BARALDI, Séverine BAUDOIN, Jean-Marie BECKER, Robert BERNARD, André BERTIN, Damien BERTRAND, François BLONDEL, Jean-Claude BOUCHAT, Bernard BROZE, Patrick BURY, Jean-Marc CABAY, Cédric CAPELLE, Francis CARNOY, Thierry CASTAGNE, Gabriel CATANIA, Philippe CLAESSENS, Jean-Louis COUNET, Jacques CRAHAY, Jean CRAHAY, Yves CRAMA, Laurent DAUGE, Frédéric DEBASTE, Daniel DECROUPET, Thierry DELVIGNE, Jean-Pierre DELWART, Jean DEMARTEAU, Dominique DEMONTÉ, Philippe DENOËL, Thierry DU PRE WERSON, Vincent DUPREZ, Benoit ERPICUM, Enrico FILIPPI, Paul FISETTE, Tony FRANÇOIS, Bernard GENOT, Philippe GILSON, Michel GUILLAUME, Luc GUSTIN, Francis HAMBYE, Joël HANCO, Eric HAUBRUGE, Patrick HENDRICK, Ludwig HENKES, Geoffrey HOUBART, Yves JONGEN, Jean JOUET, Bart JOURQUIN, Philippe LAMBIN, Luc LANGER, Yvan LARONDELLE, Jean-Marie LEFEVRE, Christian LUDEWIG, Didier MALHERBE, Yves MARION, Michel MILECAN, Stéphane NEIRYNCK, Christian NINANE, Jean-Marc NIZET, Christian PANS, Jacques PÈLERIN, Jean-Philippe PONTHOT, Jean-Marie POSTIAUX, Nicolas POULET, Alain QUEVRIN, Thierry RANDOUX, François RENIERS, Anne REUL, Werner REUTER, Anne-Cécile RIHON, Alain RYSMAN, Jean-Jacques SIX, Etienne SOKAL, Pierre SONVEAUX, Bruno STIERNON, Guy STUKKENS, Philippe THONART, Michel TILMANT, Jean-Yves TILQUIN, Eric TRODOUX, Marc VAN DEN NESTE, Jean-Michel VANDERHOFSTADT, Olivier VERLINDEN, Jean-Philippe VERMEULEN, Jean-Jacques WESTHOF, Grégoire WINCKELMANS, Johan YANS. **Chefs d'entreprises, Professeurs d'Université et de Hautes Écoles, et Directeurs de Centres de Recherche, membres des Pôles de compétitivité.***

15.12.2015 - Contact : Eric Winnen
eric.winnen@dialectiq.com - 0473/444.839